



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

La **vallée de la Voise** serpente en Beauce jusqu'à l'Eure sur près de 30 km. Oasis boisée dans un univers agricole, elle représente une des dernières vallées tourbeuses d'Eure-et-Loir. La tourbe se forme par l'accumulation, sur plusieurs milliers d'années, de végétaux décomposés très partiellement. Ce milieu est favorable à la survie d'une faune et d'une flore spécifique. La tourbe extraite de la tourbière de Garnet, creusée de 1941 à 1945, a servi de combustible aux habitants de Chartres. Elle a été réhabilitée en 1997 afin de mettre en valeur ses richesses faunistiques et surtout floristiques.

Le **poudingue** est un phénomène naturel caractéristique, visible dans les bois de Garnet. Ce sont de gros blocs rocheux qui se sont formés il y a 38 millions d'années. Ils sont composés de petits galets de silex arrondis (localement appelés « des caillles ») et réunis par un ciment riche en silice.

Le **moulin de Poissac** a été reconstruit en 1730 par le seigneur Olivier à l'emplacement d'un ancien moulin qui aurait brûlé. Le canal qui alimente le moulin a été creusé en l'an 1000 (propriété privé).

Jadis moulin à farine en activité jusque vers 1950, le **moulin de Lonceux** fut récemment rénové dans le respect de l'architecture locale et des matériaux existants. Les propriétaires invitent les visiteurs à découvrir cet ensemble remarquable à travers une visite du moulin à eau.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.



ACCÈS

Paris / Levainville : **D 910** vers Chartres, puis **D 122**
Ligne SNCF Paris-Austerlitz / Auneau (4,5 km)



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Auneau et Oinville-sous-Auneau
Restaurants à Auneau et au Gué-de-Longroi
Ravitaillement à Auneau



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses déchets
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme
02 37 84 01 00
www.tourisme28.com
infos@tourisme28.com

Syndicat d'Initiative d'Auneau
Espace Dagron
28700 Auneau
02 37 91 90 90
dagron-accueil@ville-auneau.fr

LEVAINVILLE
Beauce



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

De la Voise à la Rémarde



à 1h de Paris
(13 km – 3h15)



Levainville

De la Voie à la Rémarde

13 km – 3h15
(Liaison vers Bleury : 4,8 km)





Départ : Parking à l'église.

Prendre à droite la rue de l'Église, puis la rue du Presbytère.

0,5 km : Avant le croisement avec la D 116, prendre à gauche le chemin des Pompiers. Tourner à droite dans le chemin longeant un fossé vers Longreuil pour déboucher dans la rue de Longreuil au Gué-de-Longroi.

2 km : Tourner à gauche dans le chemin de la Ville, puis de nouveau à gauche dans la rue de la Vallée.


3 km : Prendre à droite la ruelle à Manchon. Au bout, tourner à gauche. À Angles, traverser la D 122¹¹ et la longer sur 15 m à gauche pour prendre le chemin à droite. À la fourche, tourner à gauche.








4,1 km : Au moulin de Ville, prendre à droite la D 331⁶ jusqu'à la station de pompage. Tourner à gauche dans le chemin vers Longseult en suivant l'ancienne voie ferrée.

5,4 km : Prendre la D 122 à droite sur 200 m. Après le moulin de Longseult, tourner à gauche en longeant les bois jusqu'au moulin de Poissac. Prendre à gauche vers Cossonville, puis longer la D 19 sur 50 m.

7,5 km : Monter à gauche en lisière de bois. À l'ancienne voie ferrée, tourner à droite deux fois, puis à gauche. Tourner à gauche pour traverser la voie ferrée, puis le gué. Aux Roches, tourner à gauche entre la rivière et l'étang.

11,2 km : Possibilité de continuer tout droit. Tourner à droite dans le chemin qui serpente, puis à gauche pour rejoindre Garnet par le chemin des Sablons. Descendre la rue des Acacias, puis monter à droite la sente de l'église qui débute entre deux maisons et arrive à l'église.

13 km : Arrivée au parking. 

-  OT/SI
-  Parking
-  Commerces
-  Restaurant
-  Hébergement
-  Camping
-  À voir